

Rapport de l'évaluation du programme pilote Lanterne|Auass

S'impliquer dans **l'éducation à la sexualité**
et à la **protection des enfants** dans
les communautés innues du Québec.

Décembre 2021

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier le Centre de Santé Tshukuminu, partenaire central sans qui ce projet n'aurait pu être réalisé. Nous remercions également le Secrétariat à la Condition Féminine Québec pour le financement obtenu ayant permis la réalisation de ce projet. L'équipe souhaite également remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer, de près ou de loin, au présent projet. En particulier, un immense merci à Sabine Mestokocho et Vickie Bellefleur pour leur accueil, leur confiance et leur implication soutenue, à toutes les étapes de ce projet. À Marie-Vincent ainsi qu'à l'équipe du CNI, pour leur soutien et leurs judicieux conseils. La contribution de chacun-e a permis de mettre en place le *Programme Lanterne|Auass* dans les communautés autochtones innues, en plus de mettre en lumière ses retombées. La présente évaluation a également permis de mettre à l'avant-scène un programme qui vise à prévenir la violence sexuelle chez les enfants autochtones et à promouvoir les relations respectueuses.



**CENTRE DE SANTÉ
TSHUKUMINU KANANI**
184, rue Pashin
Natashquan QC G0G 2E0



Référence suggérée : Dion, J., Attard, V., Mercier, M., Clouston, C., Tremblay, V. et Hébert, M. (2021). Rapport de l'évaluation pilote du *Programme Lanterne|Auass* : Faire la lumière sur l'éducation à la sexualité saine et les relations respectueuses chez les tout-petits. Saguenay : Université du Québec à Chicoutimi.

Jacinthe Dion, Ph. D., psychologue

Professeure titulaire et cotitulaire de la Chaire de recherche VISAJ sur la Vie et la Santé des Jeunes

Département des sciences de la santé - Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Tél. : 1 800 463-9880, poste 5663

Courriel : jacinte_dion@uqac.ca

www.visaj.ca/

www.uqac.ca/portfolio/jacinthedion/



Table des matières

Sommaire	4
Introduction	6
1. Contexte historique et iniquités de santé	8
1.1 Le contexte historique	8
1.2 Trauma historique et iniquités de santé	9
1.3 Violences sexuelles chez les autochtones	10
1.4 Construire des pratiques sécurisantes culturellement	11
2. Le programme Lanterne Auass	12
3. Méthodologie	17
3.1 Questions évaluatives et objectifs	17
3.2 Procédures	18
3.3 Instruments de mesure	19
3.4 Considérations éthiques	21
3.5 Profil de l'échantillon	21
4. Résultats de l'évaluation des effets	24
4.1 Rappel des objectifs des processus	24
4.2 Progression des connaissances à l'égard de la violence sexuelle et de la promotion des relations respectueuses	24
Le sentiment d'autoefficacité dans les capacités d'éducation et d'intervention	27
L'appréciation de la formation	28
Le sentiment d'autoefficacité à utiliser les outils	30
5. Les résultats de l'évaluation des processus	32
5.1 Rappel des objectifs de processus	32
5.2 Profil de l'échantillon	32
5.3 Résultats	32
5.3.1 Mise en place d'un projet au sein de la communauté	33
5.3.2 Place décisionnelle de la communauté	34
5.3.3 Application du processus de sécurisation culturelle	38
5.3.4 Recommandations des participantes pour les futurs projets en milieu autochtone	43
6. Conclusion	44

Sommaire

Lanterne|Auass est un programme de prévention de la violence sexuelle chez les enfants. Le programme propose une formation aux intervenant·e·s et des outils éducatifs qui misent sur l'éducation à la sexualité pour les enfants et les parents de même que la promotion des relations égalitaires et respectueuses. Celui-ci a été créé en partenariat avec les milieux autochtones innus en tenant compte des besoins des parents, des intervenant·e·s et des professionnel·le·s autochtones œuvrant auprès des enfants de Nutashkan et de La Romaine. Le programme est adapté au niveau de développement des enfants. Bien qu'il s'inspire des programmes *Lanterne* (conçu pour les enfants allochtones) et *Lanterne|Awacic* (conçu pour les enfants attikamekw), il y a aussi des différences entre ces programmes ainsi que dans l'évaluation réalisée, étant donné le contexte culturel, historique et sociétal propre aux communautés innues.

Le programme a été implanté dans deux communautés innues pour sa phase pilote par le biais de formations offertes aux intervenant·e·s et des professionnel·le·s en juin et septembre 2021. Au cours de cette mise en œuvre, une évaluation pilote de la formation et des outils du *Programme Lanterne|Auass* a été réalisée. Plusieurs constats suggérant des effets positifs du programme et une forte appréciation ont été observés, dont les suivants :

Concernant l'évaluation des effets

- La formation *Programme Lanterne|Auass* a permis à plusieurs participant·e·s de diminuer leurs préjugés à l'égard de la prévention de la violence sexuelle, de l'éducation à la sexualité et de la promotion des relations respectueuses après la formation. De plus, le sentiment d'autoefficacité a augmenté chez la moitié des participant·e·s après la formation. Par exemple, ils·elles se sentent plus aptes à signaler à une personne d'autorité s'ils ou elles ont des doutes qu'un enfant est victime de violence sexuelle.
- La formation ne semble pas avoir permis d'accroître le niveau de connaissances, ce qui peut être relié au fait que plusieurs des participant·e·s avaient déjà suivi des formations sur le sujet.
- La formation *Programme Lanterne|Auass* a été très appréciée par les participant·e·s qui la considèrent dynamique, et respectueuse du contexte autochtone. Les outils sont également appréciés et les participant·e·s se sentent en mesure de pouvoir les utiliser.

- L'animation de la formation par des professionnel·le·s autochtones a été fortement appréciée. Elle a notamment permis de créer des moments d'échanges en innu;
- D'après les participant·e·s, la culture autochtone est bien représentée dans le contenu de la formation, que ce soit par les exemples choisis ou le processus de création lié aux outils (réalisation par et pour des Autochtones, traduction en innu);
- En ce qui a trait aux recommandations, les participant·e·s souhaitent que chaque membre des communautés soit formé. Ils·elles aimeraient également participer à des formations supplémentaires et même mettre sur pied une formation continue, afin d'approfondir leurs compétences et connaissances sur le sujet.

Concernant l'évaluation des processus

- Les différences de contexte organisationnel nécessitent de réévaluer et de prolonger les délais dans la mise en place de programmes en milieu autochtone;
- « Prendre le temps » permet à chaque collaborateur·rice de s'assurer des besoins émis par la communauté et d'y répondre de manière satisfaisante par le biais d'un programme;
- Les connaissances liées au contexte historique spécifique aux communautés autochtones et les pratiques actuelles d'intervention en milieu autochtone sont essentielles pour mener à bien un tel projet;
- Impliquer davantage les membres des communautés autochtones pourrait être la clé du succès d'une implantation d'un programme sur une longue durée;
- Réévaluer les rôles des Allochtones et des Autochtones dans le projet (ex. : qui obtient le financement, relations de pouvoirs, prise de décision, etc.);
- Bien que le besoin de pleine autonomie se fasse ressentir par les communautés, les participant·e·s rapportent avoir besoin également d'un accompagnement externe (ex. : tâches administratives, présence d'experts de services spécialisés);
- Travailler dans une optique graduelle de transmission du pouvoir et maintenir une veille sociale dans l'accompagnement.

Introduction

Ce rapport s'inscrit dans la suite de la mise en œuvre des *Programmes Lanterne*¹ et *Lanterne/Awacic*². Ces deux programmes ont pour objectif global de prévenir la violence sexuelle chez les tout-petits par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations saines et égalitaires. Pour sa part, le *Programme Lanterne/Auass*, dont il est question dans ce rapport, vise également les mêmes objectifs, mais en s'intéressant aussi aux enfants plus âgés. Il s'agit de la version innue de ce programme qui a été conçu par et pour les communautés autochtones innues après la réalisation d'une analyse des besoins, au sein de Nutashkan, concernant la prévention de la violence sexuelle. Le terme Auass signifie « enfant » en innu. Le programme a pour objectif de diminuer l'exposition des enfants aux situations à risque par le biais de l'éducation à la sexualité et à la promotion des relations respectueuses dès le plus jeune âge, tout en sensibilisant les adultes évoluant autour d'eux. Pour atteindre cet objectif, le *Programme Lanterne/Auass* mise sur un contenu de formation concis et des outils visuels s'adressant aux parents et aux enfants, et où la culture innue y est représentée.

Les enfants sont particulièrement vulnérables aux violences sexuelles et la majorité des victimes connaissent leur agresseur³. Pourtant, très peu d'interventions préventives ciblant cette problématique ont été conçues pour les peuples autochtones, où les problèmes de violence sexuelle sont très présents (Dion et coll., 2019). En effet, « les peuples autochtones, qu'ils soient Premières Nations, Métis ou Inuit, ont été témoins depuis de nombreuses décennies d'un niveau élevé de violence et d'abus sexuels dans leurs collectivités. Les femmes autochtones et les enfants autochtones en ont été particulièrement affligés. » (Nightingale, 1994, dans Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieux autochtones, 2005).

« Le programme a pour objectif de diminuer l'exposition des enfants aux situations à risque par le biais de l'éducation à la sexualité et à la promotion des relations respectueuses dès le plus jeune âge. »

1. Cliquez ici pour avoir accès au rapport de l'évaluation du Programme Lanterne : <https://cdn.marie-vincent.org/wp-content/uploads/2020/10/Rapport-%C3%A9valuation-Lanterne.pdf>

2. Cliquez ici pour avoir accès au rapport de l'évaluation du Programme Lanterne|Awacic : https://cdn.marie-vincent.org/wp-content/uploads/2021/02/MV_Rapport-Lanterne-Awacic-VF.pdf

3. Pour plus d'informations sur les violences sexuelles, la vulnérabilité des jeunes enfants et les programmes de prévention leur étant destinés, nous vous invitons à lire le rapport d'évaluation pilote du programme Lanterne.

Néanmoins, avant d'intervenir en contexte autochtone, il faut tenir compte de leur réalité et des multiples défis qui y sont associés et qui sont propres à chaque nation. Par exemple, les communautés innues de la Côte-Nord sont éloignées des grands centres urbains. Ainsi, elles n'ont pas accès à des services de proximité ou des services spécialisés comme ceux existants dans les métropoles. Qui plus est, lorsqu'une personne est victime de violence sexuelle dans une communauté, le risque de revoir son agresseur dans le quotidien est beaucoup plus important qu'une personne résidant dans une agglomération. Les membres de la communauté se retrouvent ainsi directement concernés, que ce soit dans l'intervention auprès de la victime ou dans un processus de dénonciation auprès de l'agresseur.

Dans ce contexte, il importe de tenir compte des nombreuses spécificités propres aux communautés innues dans la création et l'implantation d'un programme de prévention si l'on souhaite observer des changements positifs et durables. Si la mise en œuvre d'une intervention précoce pour prévenir les violences sexuelles chez les enfants nécessite déjà une réflexion approfondie, les défis associés au déploiement d'une telle intervention dans les communautés autochtones sont encore plus nombreux. De plus, la création de nouveaux outils pour répondre au besoin de sécurisation culturelle des communautés autochtones appelle également à une évaluation distincte.



1

Contexte historique et iniquités de santé⁴

1.1 |

Le contexte historique

L'histoire des peuples autochtones du Canada est empreinte de déracinement, de violence et de dévalorisation. Aujourd'hui encore, ce passé laisse des traces perceptibles sur la santé des peuples autochtones, mais également sur la qualité des liens les unissant au Canada. Dans le cadre d'interventions ciblant les milieux autochtones⁵, il est primordial de comprendre les difficultés vécues par nombre de ces communautés et leurs racines.

Les pensionnats autochtones sont l'exemple le plus flagrant des crimes commis envers ces communautés au Canada (Ross et coll., 2016). Plus de 150 000 enfants les ont fréquentés, de leur fondation dans les années 1880 à la fermeture du dernier établissement dans les années 1990 (Barkan, 2003). Fondés sur la prémisse que la culture autochtone était inférieure à celle des colonisateurs, et avec l'intention claire d'assimiler les Autochtones dans la culture canadienne, ces écoles avaient comme mission de « tuer l'enfant dans l'indien » (Commission royale sur les peuples autochtones, 1996).

Les conditions étaient difficiles pour les enfants qui fréquentaient ces établissements. Ils étaient arrachés de force à leur famille et se retrouvaient souvent très éloignés de leur communauté d'origine. Une fois sur place, leur langue y était interdite, de même que leurs vêtements ancestraux. On leur apprenait à avoir honte de leur culture, de leurs croyances et de leur spiritualité (Commission de vérité et réconciliation du Canada et coll., 2015; Ross et coll., 2016). Les écoles étant sous-financées, les jeunes autochtones devaient de surcroît composer avec des conditions de vie difficiles qui ont causé de nombreux problèmes de santé, incluant la malnutrition (Corrado et Cohen, 2003).

« Les pensionnats autochtones sont l'exemple le plus flagrant des crimes commis envers ces communautés au Canada. »

4. Cette section est tirée intégralement du Rapport d'évaluation du programme Lanterne|Awacic.

5. Le terme Autochtone désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. Il inclut les personnes des Premières Nations (en remplacement des termes Indiens et Amérindiens), les Inuits et les Métis. Au Québec, on dénombre une nation Inuite répartie dans 14 villages nordiques et 10 nations des Premières Nations (p. ex., Atikamekw, Algonquin, Cri, Innu, Mohawk) réparties dans 55 communautés (Secrétariat aux affaires autochtones, 2014). La richesse des peuples autochtones s'exprime ainsi par la diversité de ces communautés, nations, langues, cultures et territoires. Selon les données du dernier recensement, les Autochtones constituaient 1,2 % de la population québécoise en 2016 (Statistique Canada, 2017).

Au regard de ces conditions, les jeunes autochtones décédaient rapidement et nombre d'entre eux furent enterrés dans des tombes anonymes et, dans certains cas, les parents ne furent même jamais avisés du sort de leur enfant (Commission de vérité et réconciliation du Canada et coll., 2015).

En plus de toutes ces épreuves, les agressions physiques et sexuelles y étaient fréquentes (Commission de vérité et réconciliation du Canada et coll., 2015; Ross et coll., 2016). À cet effet, le processus d'évaluation indépendant instauré sous la convention de règlement relative aux pensionnats indiens a reçu 38 257 réclamations pour blessures résultant d'agressions dans les pensionnats. Le nombre de plaintes représente près de la moitié des personnes admissibles, dressant par le fait même un portrait accablant de la situation (Relation Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2019). Ces établissements ont récemment été reconnus comme une tentative de génocide culturel (Commission de vérité et réconciliation du Canada et coll., 2015).

Bien qu'elle en soit l'exemple le plus révélateur, l'instauration des pensionnats n'est pas le seul traumatisme vécu par les communautés autochtones. Au fil des générations, les Autochtones du Canada ont eu à composer avec nombre d'autres événements traumatiques : la colonisation, la guerre, les famines, le confinement dans des réserves, la rafle des années 60, la perte de pouvoir et parfois même des relocalisations forcées vers des terres moins riches et moins fertiles (Commission de vérité et réconciliation du Canada et coll., 2015; Wesley-Esquimaux et Smolewski, 2004).

« Au fil des générations, les Autochtones du Canada ont eu à composer avec nombre d'autres événements traumatiques. »

Tous ces éléments sont actifs dans la rupture existante entre les Allochtones et les communautés autochtones, une scission au-delà de laquelle il est encore difficile aujourd'hui de construire des liens. Cette rupture a de multiples impacts. Elle crée notamment de nombreuses iniquités socioculturelles toujours d'actualité.

1.2 |

Trauma historique et iniquités de santé

S'il est évident que les pensionnats et autres traumas ont entraîné des répercussions sur la santé physique et mentale des personnes les ayant fréquentés, il apparaît également que les conséquences se répercutent sur leur descendance. Par exemple, les personnes dont au moins un des parents a fréquenté ces écoles rapportent davantage de symptômes dépressifs, de détresse psychologique, de dépendances, d'idéation et de tentatives de suicide et davantage de difficultés au plan scolaire (Bombay et coll., 2014; Dion et coll., 2016).

À la fois pour décrire et expliquer ces observations, nombre d'auteurs parlent maintenant de traumatisme historique pour désigner la réalité des Autochtones du Canada.

1.3 |

Violences sexuelles chez les Autochtones

D'abord utilisée pour décrire les conséquences observées chez les descendants de survivant·e·s de l'holocauste (Kellerman, 2001), la théorie du trauma historique propose que les événements traumatiques subis par une communauté, parfois sur plusieurs générations, engendrent des problèmes futurs pour les générations suivantes par le biais de différents mécanismes (Kirmayer et coll., 2014; Mohatt et coll., 2014).

Selon cette théorie, les attaques répétées contre un groupe s'accumulent et finissent par être perçues comme faisant partie d'une trajectoire traumatique unique. Au Canada, ce phénomène pourrait expliquer en partie les nombreuses problématiques dans le domaine de la santé vécues par les communautés autochtones. Ainsi, même si certaines communautés réussissent progressivement à se reconstruire, ces problématiques persistent encore aujourd'hui, dont la détresse, le suicide, la criminalité, la pauvreté, la mortalité infantile, les discriminations, les problèmes de dépendances, etc. (Ross et coll., 2016). Par exemple, le taux de suicide est trois fois plus élevé chez les Premières Nations au Canada que chez les non-Autochtones (Kumar et Tjepkema, 2019). Au Québec, selon les estimations les plus récentes de l'INSPQ, le taux de suicide pour la seule région du Nunavik serait 10 fois plus élevé chez les hommes et 6 fois plus élevé chez les femmes comparativement à la population générale (Levesque et coll., 2020). Les Autochtones portent aujourd'hui un lourd fardeau de souffrances qui se répercutent et se transmettent notamment à travers des violences psychologiques, physiques et sexuelles (Dion et coll., 2016; Ross et coll., 2016).

Il y a un manque probant de données concernant la victimisation des jeunes autochtones au Canada (Dion et coll., 2018). Cependant, les données disponibles concernant les violences sexuelles dressent un portrait alarmant. Les Autochtones seraient presque trois fois plus à risque de subir une agression sexuelle que les Allochtones (Boyce, 2016). En plus d'être plus nombreuses, les agressions sexuelles tendent à être plus graves parmi les communautés autochtones, impliquant plus fréquemment des assaillants armés, des coups et des blessures et nécessitant plus souvent des soins médicaux (Bachman et coll., 2010). Les résultats d'une recension systématique des écrits démontrent que de 25 % à 50 % des personnes autochtones auraient été victimes d'agressions sexuelles durant leur enfance (Collin-Vézina et coll., 2009), ce qui représente un taux beaucoup plus élevé que chez les non-Autochtones.

Par ailleurs, au sein de la société, il semblerait que les statistiques sous-estiment la réalité puisque de nombreux cas d'agressions sexuelles ne sont jamais rapportés. Cette réalité est probablement encore plus prononcée chez les Autochtones compte tenu de l'isolement géographique de nombreuses communautés et d'une méfiance envers les institutions gouvernementales (Muckle et Dion, 2008). Ces données mettent également en lumière que, si la prévention de la violence sexuelle est primordiale dans la société en général, les besoins sont encore plus importants au sein des communautés autochtones.

1.4 |

Construire des pratiques sécurisantes culturellement

Les rapports entre les Autochtones et les Allochtones sont encore aujourd'hui teintés par le contexte de colonisation. Pour mieux intervenir, il importe donc d'utiliser une approche de sécurisation culturelle. Cette approche vise à amener les différents acteurs œuvrant avec les peuples autochtones à réfléchir sur leurs pratiques et à estimer si ces dernières sont culturellement sécurisantes. Pour ce faire, plusieurs conditions doivent être respectées comme le fait de prendre conscience et de nommer les barrières existantes entre les Allochtones et les Autochtones (p. ex, le racisme, les préjugés). Anticiper les barrières permet également d'acquérir une ouverture d'esprit sur la culture de l'autre et de développer des connaissances spécifiques aux réalités autochtones (Lindsey et Lindsey, 2016).

Dans l'objectif de sécuriser culturellement le programme pour les Autochtones et d'assurer une appropriation optimale du programme dans leurs milieux, le Programme Lanterne|Auass a été conçu par deux chargées de projet innues (en collaboration avec l'équipe de Marie-Vincent) et grâce à la participation de plusieurs membres des communautés innues. Il a aussi bénéficié de la collaboration du Conseil de la Nation Innu tout au long du processus de conception et d'implantation du projet.

La formation Lanterne|Auass et tous les outils du programme ont aussi été conçus en tenant compte des résultats du rapport d'évaluation Lanterne|Awacic (Dion et coll., 2020).

Une équipe de professionnel·le·s chevronné·e·s en matière de violence sexuelle chez les enfants de Marie-Vincent et de la Chaire de recherche interuniversitaire Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants a également participé directement dans la co-conception du programme Lanterne|Auass.



2

Le programme Lanterne|Auass

Lanterne|Auass est un programme d'envergure qui se veut fondateur dans sa mise en forme et son application sur le terrain ayant comme objectif de prévenir la violence sexuelle chez les enfants. Il comprend une formation destinée aux professionnel·le·s ainsi que des outils de prévention destinés tant aux enfants de tout âge qu'aux adultes gravitant autour d'eux. Ce dernier fait suite au programme Lanterne|Awacic, qui est, à notre connaissance, le premier programme de prévention de la violence sexuelle pour les enfants autochtones âgés de 0 à 5 ans. Des recommandations ont été effectuées dans le rapport d'évaluation et ces dernières ont voulu être appliquées dans le *Programme Lanterne|Auass* avec les communautés innues.

Formation au programme Lanterne|Auass

La formation à l'utilisation du *Programme Lanterne|Auass* permet aux divers·es intervenant·e·s et professionnel·le·s qui la suivent de se familiariser avec celui-ci. Cette formation vise à rejoindre toutes personnes provenant de milieux innus travaillant auprès d'enfants et comprend deux objectifs précis (voir tableau 1). Deux formats de la formation sont offerts pour accommoder les participant·e·s, soit une journée de formation de 6 h ou deux demi-journées de formation de 3 h.

Tableau 1 | Formation offerte dans le cadre du programme Lanterne|Auass

	Public cible	Durée
Programme Lanterne Auass	Toutes personnes intervenantes et éducatrices provenant de milieux innus qui travaillent auprès des enfants	6 h ou 2 x 3 h

Objectifs précis du programme

1. Renforcer les habiletés des adultes et des intervenant·e·s innu·e·s pour accompagner les enfants dans leur développement psychosexuel.
2. Permettre aux enfants de développer des relations saines et respectueuses avec les autres et, plus tard, avec leur partenaire amoureux, dans une communauté sécuritaire où il fait bon vivre.

Outils du programme Lanterne|Auass

En plus de la formation, le programme comprend un **ensemble d'outils** à utiliser auprès des parents et des jeunes enfants. Le tableau 2 propose ci-dessous une arborescence des outils présentés lors de la formation Programme Lanterne|Auass. Il est à noter que les capsules vidéo ont soit été adaptées des productions atikamekw (Programme Lanterne|Awacic, 2019) par le biais de doublage en innu ou produites par et pour les Innu·e·s et elles mettent en vedette des parents et aîné·e·s autochtones. Celles-ci abordent l'éducation à la sexualité des enfants et sont destinées aux parents et adultes significatifs. Les vidéos soutiennent et valorisent les racines ancestrales et mettent l'accent sur les paysages extérieurs naturels de Nutashkan. Le jeu *Marvin*, tiré du programme Lanterne, a également été adapté à la communauté en traduisant les cartes en langue innue.

D'ailleurs, le jeu se veut ludique et adapté aux besoins des enfants en bas âge. De plus, des fiches-causeries ont été créées pour les intervenant·e·s, pour faciliter et soutenir la création d'un dialogue avec les parents concernant l'éducation à la sexualité et la promotion de relations saines et égalitaires auprès de leurs enfants de tout âge.

Des fiches parents ont aussi été développées. Elles sont à remettre aux adultes après leur participation aux causeries et abordent plusieurs thèmes (expression des émotions, éducation à la sexualité et développement des enfants de 0 à 5 ans, comportements sexuels sains et problématiques, rôle de l'adulte de confiance et stéréotypes sexuels et relations égalitaires, et habiletés de protection chez les enfants).

Un protocole d'intervention pour les intervenant·e·s a également été créé afin d'offrir des balises claires concernant les situations préoccupantes et les procédures à suivre en cas d'inquiétude ou d'urgence.




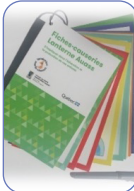

Enfin, une affiche sur les relations égalitaires a été réalisée et met de l'avant l'importance de ne pas reproduire les stéréotypes de genre auprès des enfants.




Dans le souci d'être le plus accessible possible et de maximiser l'utilisation des outils, le programme n'est pas constitué en séquences précises et ne propose pas une succession d'étapes progressives. Certains outils sont accessibles en ligne pour téléchargement en passant par le site Web de Marie-Vincent⁷ et il est aussi possible de les commander.

« En plus de la formation, le Programme Lanterne|Auass comprend un ensemble d'outils à utiliser auprès des parents et des jeunes enfants. » »

7. <https://marie-vincent.org/services/prevention-categorie-tout-petits/#outils>

Tableau 2 |
Arborescence des
outils du programme
Lanterne|Auass

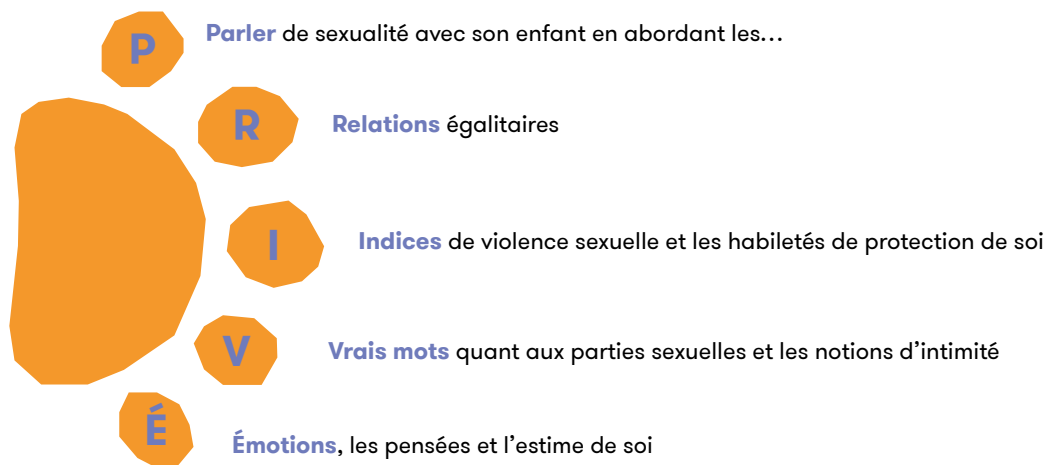
Outils	Public cible	Thèmes	
<p>Protocole d'intervention Lanterne Auass : quand la sexualité des enfants vous inquiète</p>	Intervenant·e·s	Comportements sexuels chez les enfants; violence sexuelle chez les enfants; dévoilement et signalement; prendre soin de soi comme intervenant·e.	
<p>Marvin à quoi on joue?</p> <p>La violence sexuelle est souvent présentée comme un jeu aux jeunes enfants.</p>	Enfants	Marvin, à quoi on joue? est un outil à la fois ludique et pédagogique qui permet aux intervenantes et intervenants gravitant auprès des tout-petits d'aborder, dans un cadre amusant et sécuritaire, des notions de protection de soi face à la violence sexuelle, adapté aux enfants de 2 à 5 ans.	
<p>Tout se partage</p>	Communauté	Résultat du concours : des symboles d'égalité entre les filles et les garçons. Le slogan : tout se partage. 5 ^e photo laissée vide : et vous que partagez-vous?	
<p>Fiches-causeries</p> <p>Elles ont été créées avec l'idée selon laquelle elles puissent transportées facilement et dans n'importe quel endroit (plastification des cartes et un anneau les relient).</p>	Intervenant·e·s	Ces fiches permettent aux intervenants de reprendre les contenus appris durant la formation et de les enseigner aux parents lors d'ateliers-causeries.	
<p>Fiches-parents</p>	Parents	Ces fiches sont remises aux parents après leur participation aux causeries. Elles leur donnent des pistes concrètes pour discuter avec son enfant.	

Vidéos	Public cible	Thèmes	
L'éducation à la sexualité chez les tout-petits	Communauté	Éducation à la sexualité, relations respectueuses et violence sexuelle.	
Se rappeler d'où l'on vient pour mieux comprendre qui nous sommes	Communauté	Éducation à la sexualité, relations respectueuses et violence sexuelle.	
Les comportements sexuels sains et problématiques chez les enfants	Intervenant·e·s en formation	Éducation à la sexualité, comportements sexuels et violence sexuelle	



Thématiques abordées dans le programme Lanterne|Auass

Le Programme Lanterne|Auass met de l'avant cinq pratiques incontournables en matière de prévention de la violence sexuelle, qui se résument avec l'acronyme **PRIVÉ** :



Voici un résumé des outils selon ces cinq pratiques incontournables :

P
(parler de sexualité)

En établissant un dialogue entre l'enfant et l'adulte sur la sexualité, l'enfant saura qu'il a des références autour de lui pour poser des questions. Il comprendra que la sexualité n'est pas un sujet tabou. Ici tous les outils peuvent être utilisés afin de répondre à cet objectif.

R
(relations égalitaires)

En faisant la promotion des relations égalitaires, l'enfant est traité, stimulé et renforcé de la même manière, peu importe son sexe. Ainsi, il apprend à déconstruire les stéréotypes sexuels qui peuvent conduire à la justification de la violence. Pour ce faire, les fiches-causeries, les fiches parents et la capsule vidéo n° 1 sont utilisées.

I
(indices de violence)

En apprenant à l'enfant à identifier les gestes inacceptables, l'enfant sera en mesure de reconnaître les situations à risque de violence sexuelle. Pour ce faire, les fiches-causeries, les fiches parents, le jeu Marvin et le protocole sont utilisés.

V
(vrais mots)

En utilisant les vrais mots pour nommer les parties sexuelles l'enfant apprendra son anatomie et sera en mesure de dévoiler plus clairement une éventuelle situation de violence sexuelle. Pour ce faire, les fiches-causeries, les fiches parents, le jeu Marvin et la capsule vidéo n° 2 sont utilisés.

É
(émotions)

En légitimant les émotions de l'enfant et en l'aidant à les exprimer et à s'affirmer, l'enfant va accroître son estime personnelle, son affirmation de soi et ses capacités à développer des relations respectueuses. Les fiches-causeries et les fiches parents servent à soutenir ces actions.

3

Méthodologie

3.1 |

Questions évaluatives et objectifs

L'évaluation du *Programme Lanterne|Auass* s'appuie sur un devis mixte (quantitatif et qualitatif), permettant d'être en accord avec les principes de transfert de connaissances (Graham et coll., 2006), le cadre de recherche en milieu autochtone (Chandna et coll., 2019) ainsi que les valeurs fondamentales et les pratiques d'évaluation autochtone (Lafrance et Nichols, 2008).

Cette évaluation vise à documenter le développement du *Programme Lanterne|Auass* dans les milieux d'intervention, auprès des intervenant·e·s des services sociaux et de santé, ainsi que dans les milieux familiaux, auprès des adultes parents, afin d'intervenir avec les enfants de la communauté innue de Nutashkan.

Plus précisément, cette évaluation comporte deux volets :

1. Évaluation des effets associés à la participation à la formation au *Programme Lanterne|Auass* chez les intervenant·e·s et les professionnel·le·s
Pour répondre à ce premier volet, quatre objectifs sont formulés :

- Évaluer les effets associés à la participation à la formation *Programme Lanterne|Auass* sur les connaissances, les croyances et le sentiment d'autoefficacité des participant·e·s liés à l'intervention et à la prévention de la violence sexuelle par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations respectueuses;
- Évaluer l'appréciation des participant·e·s à l'égard de la formation;
- Explorer les points forts de la formation et ceux à améliorer ainsi que les recommandations des participant·e·s;
- Documenter le sentiment d'autoefficacité des participant·e·s à utiliser les outils éducatifs *Lanterne|Auass*.

2. Évaluation des processus concernant l'implication de la communauté innue dans le projet, l'application du processus de sécurisation culturelle tout au long du projet, ainsi que la communication entre tous les acteurs impliqués dans le présent projet.

3.2 |

Procédures

Afin de répondre au **premier volet** (évaluation des effets), une méthodologie principalement quantitative a été utilisée. Toutes les personnes ayant participé à la formation du *Programme Lanterne|Auass* ont été appelées à remplir un questionnaire, et ce, pour deux temps de mesure : un premier questionnaire avant la formation (prétest) et un deuxième après celle-ci (post-test). Une seule communauté innue a été recrutée en juin 2021, soit celle de Nutashkan. Pour cette collecte, un lien vers les questionnaires a été envoyé par le biais d'un texto, sous forme électronique, à toutes les personnes participantes à la première formation afin qu'elles puissent remplir le sondage sur leur téléphone, et ce, avant et après la formation. En septembre 2021, les chargé-e-s de projet autochtone ont offert une autre formation à Nutashkan et se sont également déplacés dans une autre communauté innue, La Romaine.

En totalité, 3 formations ont été réalisées, 2 à Nutashkan et 1 à la Romaine. Toutes les formations ont été prises en compte dans l'évaluation. Pour ces deux autres formations, les personnes ont complété les questionnaires sur des formulaires papier. Ces derniers ont été adaptés en fonction des précédentes évaluations des programmes Lanterne et Lanterne|Awacic et construits en collaboration avec Vickie Bellefleur, coordonnatrice en santé mentale et de Sabine Mestokocho, intervenante en travail social, au centre de santé et de services sociaux Tshukuminu Kanani.

Les questionnaires achevés ont été ensuite acheminés au Centre Tshukuminu Kanani afin d'obtenir les recommandations d'experts autochtones. Enfin, le tout a été soumis à l'équipe de Marie-Vincent. Le prétest et post-test comportent chacun plusieurs sections qui seront détaillées ci-dessous.

Afin d'explorer le **deuxième volet**, une méthodologie qualitative a été utilisée, soit par le biais d'entrevues semi-dirigées, réalisées avant la formation et une semaine après celle-ci. Les personnes ciblées étaient les chargées du projet actuelles et passées de Marie-Vincent ainsi que les collaboratrices autochtones. Ces entrevues ont été enregistrées par le biais de la plateforme Zoom et ensuite transcrites en verbatim. Les entrevues ont duré entre 15 et 30 minutes.

« En totalité,
3 formations
ont été réalisées,
2 à Nutashkan et
1 à la Romaine.
Toutes les
formations ont
été prises en
compte dans
l'évaluation. »

3.3 |

Instruments de mesure

Les questionnaires pour l'évaluation des effets (volet 1) comprenaient plusieurs sections :

Profil sociodémographique.

Dans le pré-test, une série de questions a été posée à l'ensemble des participant·e·s afin de brosser un portrait général de ces personnes. Ces questions portent sur l'âge, le genre, le temps passé dans la communauté, la langue maternelle et celle parlée au milieu de travail. D'autres se rapportent davantage à l'emploi occupé par la personne participante. Dans le post-test, les participant·e·s sont seulement questionné·e·s sur leur âge et leur genre.

Connaissances à l'égard de la violence sexuelle et de la promotion des relations respectueuses.

Similaire pour les deux temps de mesure, cette section comprend 12 items avec un choix de réponses de type vrai ou faux. Parmi ceux-ci, six se rapportent aux connaissances associées à la violence sexuelle et six autres associées à la promotion des relations respectueuses. Une valeur de « 0 » est accordée lors d'une mauvaise réponse et « 1 » lors d'une bonne réponse. Le score des personnes participantes peut varier entre 0 et 12 étant donné que le ce dernier correspond à la somme de la valeur de chacun des items. La liste des items est présentée au tableau 4 (à la page 25).

Croyances face à la violence sexuelle ($\alpha = 0,85$).

Cette section, identique pour le pré-test et le post-test, inclut 12 énoncés se rapportant à, soit à des croyances stéréotypées, soit à des propos exempts de préjugés. Les items sont répondus selon une échelle allant de « Fortement en désaccord » (0) à « Fortement en accord » (4). Le score a été recodé de manière inversée pour 6 des 12 items puisque ceux-ci représentent des croyances stéréotypées (Fortement en désaccord devient (4) alors que Fortement en accord devient (0)). Le score total correspond à l'addition de la valeur associée à chaque réponse des 12 items, ce score pouvant aller de 0 à 48. Ainsi, plus le score est élevé, plus les croyances sont positives face à l'éducation à la sexualité, la prévention des violences sexuelles ainsi qu'à la promotion des relations respectueuses. La liste des items de cette section est affichée au tableau 5 (à la page 26).

Sentiment d'autoefficacité ($\alpha = 0,76$).

Cette section, complétée avant et après la formation, comprend au total 8 items. Les participant·e·s doivent répondre, via une échelle de Likert de 0 à 4, à quel point les personnes se sentent à l'aise de réaliser les tâches décrites par chacun des énoncés. Les choix varient de « Je ne suis pas du tout à l'aise de le faire » (0) à « Je suis tout à fait à l'aise de le faire » (4). Le calcul du score se réalise par l'addition de la valeur associée à chaque réponse et l'étendue de ce dernier se situe entre 0 et 32 selon la personne participante. Ainsi, plus un score est élevé, meilleur est le sentiment d'auto-efficacité. Les items sont présentés au tableau 6 (à la page 27).

Appréciation à l'égard de la formation ($\alpha = 0,88$).

Dans le questionnaire post-test seulement, cette section comprend 12 items.

Les participant·e·s décrivent leur appréciation de la formation du *Programme Lanterne|Auass* à l'aide d'une échelle à choix multiples variant de « Fortement en désaccord » (0) à « Fortement en accord » (4). Plus spécifiquement, cette section permet d'évaluer l'appréciation des activités, du contenu, de l'animation ainsi que de la formation du *Programme Lanterne|Auass* de manière générale.

Le score total est réalisé en additionnant la valeur associée aux réponses, le total pouvant varier entre 0 et 48. La liste des items est présentée au tableau 6 (à la page 27).

Perception d'autoefficacité quant à l'utilisation des outils éducatifs Lanterne|Auass ($\alpha = 0,59$).

Présente seulement au post-test, cette section comprend 4 questions et permet d'évaluer la perception de chaque participant·e sur leur capacité à utiliser les outils éducatifs présentés au *Programme Lanterne|Auass*. Chacun·e des participant·e·s pouvait répondre à l'aide d'une échelle allant de Je ne me sens pas tout à fait capable de le faire (0) à Je suis tout à fait capable de le faire (4). Le calcul du score est réalisé en additionnant la valeur associée à chaque réponse, pour une étendue pouvant se situer entre 0 et 16.

Pour l'évaluation des processus (volet 2), des entrevues semi-dirigées ont été réalisées, suivant un guide d'entrevue :

Guide d'entrevue.

Les thèmes abordés pour l'évaluation des processus portaient sur le processus de mise en place du projet, l'application du processus de sécurisation culturelle, l'implication de la communauté à travers le projet et des acteurs autochtones et les pistes d'améliorations ainsi que les recommandations émises.



3.4 |

Considérations éthiques

Cette étude évaluative a reçu l’approbation éthique du Comité institutionnel d’éthique de la recherche avec des êtres humains de l’Université du Québec à Chicoutimi (# 2021-578). Concernant les démarches évaluatives quantitatives (pour répondre à la question 1), il a été nécessaire d’utiliser un code alphanumérique afin de jumeler les questionnaires du prétest (avant la formation) et du post-test (après la formation). La confidentialité des participant·e·s a été respectée en s’assurant de séparer les formulaires de consentement signés (comprenant les noms et signatures des participant·e·s) des questionnaires remplis. En effet, dès que les documents remplis étaient transmis à l’équipe de recherche, les deux documents étaient séparés dans des piles différentes et, ensuite, rangés dans des classeurs séparés protégés par clés.

De plus, pour réaliser les démarches qualitatives (pour répondre à la question 2), seules les membres de l’équipe de recherche avaient accès aux noms et aux coordonnées des personnes ayant participé. De surcroît, au moment de transcrire le compte rendu des entrevues, un chiffre a été associé à chacune des entrevues et le nom des personnes participantes n’apparaissait pas sur ces transcriptions. Aussi, compte tenu de la délicatesse du sujet abordé dans le programme *Lanterne|Auass*, les formulaires d’information et de consentement de toutes les démarches contenaient des ressources de soutien disponibles en cas de besoin.

3.5 |

Profil de l’échantillon

Selon les données recueillies en ligne et celles transmises par le Centre d’Expertise Marie-Vincent, un total de 20 personnes issues des communautés autochtones (8 à Nutashkan et 12 à La Romaine) a participé à la formation *Programme Lanterne|Auass* durant la période d’évaluation du projet. Après le pairage des données, il ressort que 12 personnes ont pris part à l’évaluation dans son intégralité. Il est à noter qu’un total de 15 participant·e·s à l’évaluation a été recensé, toutefois, de ce nombre, deux personnes n’ont pas participé au post-test et une autre personne n’a pas participé au pré-test. Le taux de participation aux deux temps de mesure est donc de 60 % (75 % ont participé à l’un des deux temps de collecte). L’échantillon est composé majoritairement de femmes (93,3 % de femmes et 6,7 % d’hommes). Le tableau 3 présente l’ensemble des données sociodémographiques de l’échantillon.

« Cette étude évaluative a reçu l’approbation éthique du Comité institutionnel d’éthique de la recherche avec des êtres humains de l’Université du Québec à Chicoutimi. » »

Tableau 3 |
Profil de l'échantillon (n = 15)

	N	%
Genre		
Femme	14	93,3
Homme	1	6,7
Âge		
18-29 ans	4	26,7
30-39 ans	2	13,3
40-49 ans	4	26,7
50-59 ans	3	20
60 ans et plus	2	13,3
Temps passé dans la communauté		
Moins d'un an	2	13,3
Entre 1 et 10 ans	2	13,3
Depuis toujours	10	66,7
Ne vit pas dans la communauté	1	6,7
Langue maternelle		
Innu	9	60
Français	5	33,3
Autres	1	6,7
Milieu de travail		
Centre de la petite enfance	2	13,3
Milieu scolaire/préscolaire	3	20
Services de santé	3	20
Services sociaux	6	40
Communautaire	1	6,7

	N	%
Titre de l'emploi actuel		
Coordonnatrice	2	13,3
Éducatrice spécialisée	3	20
Enseignante	1	6,7
Infirmière	1	6,7
Intervenante	5	33,3
Organisatrice communautaire	1	6,7
Psychoéducation/travail social	2	13,3
Temps passé à cet emploi		
Moins de 2 ans	9	60
2 à 5 ans	3	20
6 à 15 ans	-	-
16 ans et plus	3	20
Âge des enfants auprès desquels les participant-e-s travaillent (les répondants pouvaient cocher plusieurs réponses)		
0-2 ans	10	66,7
3-5 ans	11	73,3
6-12 ans	9	60
13-17 ans	9	60
Participation passée à une formation liée à la violence sexuelle		
Non	7	46,7
Oui, il y a moins de 5 ans	6	40
Oui, il y a plus de 5 ans	2	13,3

4

Résultats de l'évaluation des effets

Des analyses (ex. : tests-t pairés) ont été réalisées afin d'examiner les changements entre les deux temps de mesure. Étant donné la petite taille d'échantillon (seuls 12 participant·e·s ont complété à la fois les questionnaires pré et post), la puissance statistique est réduite pour détecter des effets. Ainsi, les analyses sont présentées à titre exploratoire et des nuances sont à apporter dans l'interprétation des résultats obtenus. Par ailleurs, des moyennes et des écarts-types permettent d'explorer l'appréciation des participant·e·s à l'égard de la formation reçue.

4.1 |

Rappel des objectifs de processus

L'évaluation quantitative visait les objectifs suivants : **1)** Évaluer les effets de la formation sur les connaissances, les croyances et le sentiment d'autoefficacité des participant·e·s liés à l'intervention et à la prévention de la violence sexuelle par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations respectueuses, mais aussi à l'utilisation des outils, et **2)** Explorer les points forts de la formation et documenter les recommandations des participant·e·s.

4.2 |

Progression des connaissances à l'égard de la violence sexuelle et de la promotion des relations respectueuses

Les résultats des analyses permettent de constater que la participation à la formation *Programme Lanterne/Auass* n'augmente pas de manière significative les connaissances chez les participant·e·s ($p > 0,05$). Sur 12 participant·e·s, 3 ont augmenté leurs connaissances, 6 sont restés au même niveau et elles ont diminué chez 3 personnes. Plus précisément, concernant les connaissances sur la violence sexuelle, elles ont augmenté chez 2 personnes, sont restées stables chez 6 d'entre elles, et elles ont légèrement diminué chez les 4 autres. Concernant la sous-échelle des relations égalitaires, 4 personnes ont augmenté leurs connaissances, 7 sont restés stables et les connaissances ont diminué pour une seule personne.

Le tableau 4 présente les résultats obtenus pour chaque énoncé de connaissances, évalué avant et après la participation au programme *Lanterne/Auass*. Les résultats indiquent que plusieurs questions avaient déjà au prétest un taux élevé de bonnes réponses. En effet, 5 des 12 questions obtiennent un score parfait avant la formation, ce qui a une incidence non négligeable sur la possibilité de noter une amélioration.

Deux questions (la 2 et la 3) étaient peu réussies chez les participant-e-s et le taux de bonnes réponses ne s'est pas amélioré à la suite de la formation. Parmi les 5 autres questions, 4 montrent une amélioration dans le taux de bonnes réponses bien que l'écart n'atteigne pas le seuil de signification.

Tableau 4 | Résultats des items liés aux connaissances (n.s. = non significatif)

	% de bonnes réponses		
	Prétest	Post-test	p
1 L'abus sexuel implique obligatoirement un contact physique avec l'enfant. (Faux)	67	83	n.s
2 Certains signes permettent de reconnaître hors de tout doute qu'un enfant a été victime d'abus sexuel. (Vrai)	58	50	n.s
3 Les abus sexuels sont souvent commis par des personnes étrangères aux enfants (Faux)	50	50	n.s.
4 Les situations d'abus sexuel sont souvent présentées comme un jeu auprès des enfants. (Vrai)	83	67	n.s
5 Les conséquences d'un abus sexuel peuvent continuer jusque dans la vie adulte. (Vrai)	100	92	n.s
6 En cas d'abus sexuel, il est important que l'enfant sache qu'il peut en parler à un adulte de confiance. (Vrai)	100	100	n.s
7 Parler d'égalité et de respect entre les filles et les garçons dès le plus jeune âge permet aux enfants d'être ouverts aux différences. (Vrai)	100	100	n.s
8 L'éducation à la sexualité d'un enfant inclut l'apprentissage des parties du corps humain et comment faire des enfants. (Vrai)	83	100	n.s
9 Il est important de ne pas répondre aux questions des enfants sur la sexualité. (Faux)	92	100	n.s
10 La masturbation n'est pas une pratique normale pour un enfant. (Faux)	75	92	n.s
11 Les besoins sexuels pour les enfants sont les mêmes que pour les adultes. (Faux)	100	92	n.s
12 Les filles peuvent jouer avec des camions et les garçons avec des poupées. (Vrai)	100	100	n.s

La progression des croyances face à la violence sexuelle

De manière générale, les résultats indiquent qu'il n'y a pas eu de changement statistiquement significatif chez les participant·e·s quant aux croyances exemptes de préjugés à l'égard de la prévention de la violence sexuelle, de l'éducation à la sexualité et de la promotion des relations respectueuses après la formation. Toutefois, lorsque l'on analyse les items séparément, les résultats démontrent une amélioration significative pour les énoncés 2 (* $p < 0,01$) et 11 (** $p < 0,05$)

portant sur les relations égalitaires et les énoncés 9 et 10 (** $p < 0,05$), en lien avec l'intervention après un acte de violence sexuelle. Comme on peut le voir ci-dessous (tableau 5), les scores pour ces items étaient élevés dans le prétest, ce qui pourrait expliquer la très faible augmentation des moyennes. Par ailleurs, les analyses supplémentaires indiquent que sur 12 participant·e·s, 9 ont augmenté leurs croyances tandis qu'elles ont diminué légèrement chez 3 participant·e·s.

Tableau 5 | Résultats des items liés aux croyances

		Prétest		Post-test		P
		M	ÉT	M	ÉT	
1	Les enfants ne sont pas trop jeunes pour entendre parler de sexualité. (+)	3.00	0.95	2.83	1.40	n.s
2	Un garçon qui joue avec des jeux dits féminins risque de devenir homosexuel. (+)	3.36	0.81	3.82	0.41	0.008**
3	Les parents ont un rôle à jouer dans l'éducation à la sexualité des enfants. (+)	3.83	0.58	3.5	1.17	n.s.
4	Les professionnelles travaillant avec les enfants ont un rôle à jouer dans leur éducation à la sexualité. (+)	3.42	0.67	3.42	1.17	n.s
5	Encourager les relations respectueuses est un bon moyen de prévenir la violence sexuelle. (+)	3.58	0.67	3.83	0.39	n.s
6	Offrir de l'éducation à la sexualité aux jeunes enfants est un bon moyen de prévenir l'abus sexuel (+)	3.83	0.39	3.67	0.49	n.s
7	Les enfants reproduisent les gestes des adultes. (+)	3.64	0.67	3.36	0.67	n.s
8	Il est difficile de parler d'abus sexuel au sein de la communauté. (+)	2.92	1.08	3.00	1.04	n.s
9	Il est difficile d'échanger avec un enfant quand je sais qu'il a été victime d'abus sexuel. (-)	1.75	1.06	2.42	1.16	0.012*
10	Si un enfant a été victime d'abus sexuel, il sera un agresseur plus tard. (-)	2.33	1.07	2.75	1.22	0.027*
11	Les filles sont naturellement douces et gentilles alors que les garçons sont plutôt fonceurs et énergiques. (-)	2.58	1.08	3.08	0.79	0.026*
12	Il est vulgaire ou difficile d'utiliser les vrais mots pour nommer les organes génitaux avec les enfants. (-)	3.00	1.35	3.17	1.34	n.s

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; n.s. = non significatif

Le score de chaque item varie entre Fortement en désaccord (0) à Fortement en accord (4).

Les items 2, 6, 10 et 11 ont été codés de manière inversée puisqu'ils représentent des croyances à sens négatif.

Le sentiment d'autoefficacité dans les capacités d'éducation et d'intervention

Le sentiment d'autoefficacité a trait au niveau d'aisance que les professionnelles acquièrent concernant la capacité d'intervenir et à prévenir les situations de violence sexuelle. Bien les participant·e·s rapportent un meilleur sentiment d'autoefficacité après la formation au programme *Lanterne/Auass*, cette augmentation n'est pas significative au plan statistique. Néanmoins, sur 12 participant·e·s, 6 ont augmenté leur sentiment d'autoefficacité à intervenir dans une situation de violence sexuelle, 3 sont restés stables et 3 ont rapporté une légère diminution d'aisance à intervenir. Par ailleurs, les données relatives à chaque question posée, présentées dans le tableau 6, indiquent que seul l'énoncé 3

est significatif (* $p < 0,05$) indiquant donc qu'en général, les participant·e·s se sentent plus à l'aise, après la formation, de signaler à une autorité une situation de violence sexuelle. Le score élevé initial des participant·e·s aux énoncés de ce questionnaire pourrait expliquer que les améliorations n'ont pas atteint les seuils de signification statistique. Excepté l'item 1, on peut observer une évolution positive dans chacun des autres items présents dans les résultats liés aux croyances. D'ailleurs, pour l'énoncé 6, 4 participant·e·s ayant mentionné, avant la formation, ne pas être à l'aise d'accompagner un enfant victime de violence sexuelle dans le processus de dénonciation auprès des services policiers, ont mentionné l'être après la formation.

Tableau 6 | Résultats des items liés au sentiment d'autoefficacité dans l'intervention

	Prétest		Post-test		P
	M	ÉT	M	ÉT	
1 Expliquer aux enfants qu'ils sont tous égaux, peu importe leur sexe.	3.92	0.29	3.58	0.79	n.s
2 Reprendre les enfants qui expriment des idées stéréotypées ou genrées (ex : les camions sont pour les gars seulement, se moquer d'un garçon qui joue avec des poupées).	3.50	0.8	3.67	0.65	n.s
3 Signaler à une personne d'autorité si je me doute qu'un enfant est victime d'abus sexuel.	3.25	0.75	3.5	0.52	0.04†*
4 Utiliser les vrais mots pour parler aux enfants des organes génitaux et de sexualité.	3.18	1.08	3.55	0.52	n.s
5 Enseigner aux enfants comment se protéger des abus sexuels.	3.17	1.27	3.33	0.78	n.s
6 Accompagner un enfant victime d'abus sexuel dans le dévoilement (en parler à une personne).	3.08	0.9	3.17	0.84	n.s
7 Accompagner un enfant victime d'abus sexuel dans la dénonciation (à la police).	2.83	1.19	3.33	0.78	n.s
8 Répondre aux questions des enfants en matière de sexualité.	2.82	0.87	3.09	0.94	n.s

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$; n.s. = non significatif

Le score de chaque item varie entre Je me sens incapable de pouvoir le faire (0) à Je suis certain·e de pouvoir le faire (4).

L'appréciation de la formation

L'appréciation des participant·e·s envers le programme, évaluée au post-test, a été documentée sur plusieurs aspects de la formation. De façon générale, les résultats révèlent une forte appréciation de tous les aspects évalués (voir tableau 7). De plus, 100 % des participant·e·s ont affirmé être en accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé *Le contenu de cette formation était utile pour mon travail*. L'appréciation de la formation a également été évaluée par le biais de questions à réponses ouvertes. Dans le cadre du processus de sécurisation culturelle, les personnes ont été invitées à répondre à la question suivante : *Dans le cadre de cette formation, est-ce que vous vous êtes senties concernées en tant que personne innue?* À l'unanimité, les personnes se sont senties concernées par le sujet de la formation. Toujours considérée comme un tabou au sein de leur communauté, les discussions autour de la prévention de la violence sexuelle leur ont permis de mieux comprendre les aspects liés aux besoins de prévention et à démystifier le concept d'éducation à la sexualité. Plusieurs professionnel·le·s ont pu évoquer que cette formation leur servirait également dans leur vie personnelle avec leurs enfants.

Les énoncés concernant l'appréciation et l'utilité des outils ainsi que la recommandation de la formation ont reçu le plus grand nombre de mention « tout à fait d'accord ». Les résultats indiquent qu'une seule personne était totalement en désaccord avec l'énoncé concernant l'utilité des outils dans la sphère privée.

En lien avec ces éléments, les personnes ont également été sollicitées à répondre à la question suivante : *Concernant les outils proposés, est-ce que vous pensez que cela représente votre culture et les besoins de la communauté?* La totalité des participant·e·s semble avoir accueilli chaleureusement les outils qui leur semblaient adaptés à leur réalité et à leur culture. Accessible à tous, une personne indique que les outils pourraient être utilisés par n'importe quel membre de la communauté. Les images semblent avoir été particulièrement aimées par les participant·e·s. Toutefois, une personne ajoute que la traduction complète des outils (protocole et affiches) en innu aurait également été appréciée.

Concernant les points forts de la formation, les participant·e·s ont souligné les compétences et les qualités des animatrices qui ont su aborder le sujet de la violence sexuelle avec douceur et respect. L'expertise des formatrices est également une des forces soulevées par les personnes ayant pris part au programme *Lanterne/Auass*. Le matériel et les outils de la formation ont aussi obtenu de nombreux avis positifs comme il a été mentionné précédemment.

« Les participant·e·s ont souligné les compétences et les qualités des animatrices qui ont su aborder le sujet de la violence sexuelle avec douceur et respect. » »

Tableau 7 |

Résultats des items liés à l'appréciation de la formation (%)

		Fortement en désaccord	En désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	En accord et tout à fait en accord
1	De façon générale, je suis satisfait-e de la formation reçue.	-	-	-	100
2	Cette formation a répondu à mes besoins et à ceux de la communauté.	-	-	8,3	91,7
3	Cette formation a répondu aux besoins de la communauté.	-	-	8,3	91,7
4	J'ai l'intention d'utiliser cette formation dans mon travail.	-	-	-	100
5	Le contenu de cette formation était utile pour mon travail.	-	-	-	100
6	J'ai aimé les activités réalisées lors de la formation.	-	-	-	100
7	La durée de la formation était correcte.	-	-	-	100
8	Je recommande cette formation à d'autres personnes.	-	-	-	100
9	J'aimerais avoir une deuxième formation faisant un rappel de la première formation.	-	8,3	8,3	83,4
10	J'ai aimé les outils disponibles lors de la formation.	-	-	-	100
11	Les outils vont m'être utiles dans mon travail.	-	-	-	100
12	Les outils vont m'être utiles dans la vie personnelle (maison et communauté).	8,3	-	16,7	75

Le sentiment d'autoefficacité à utiliser les outils

Après la formation, le sentiment d'autoefficacité des répondant·s à utiliser les outils a également été évalué puisque celui-ci pourrait avoir un impact sur leur utilisation dans les milieux d'intervention. Comme présenté au tableau 8, pour chaque outil évalué, de 92 à 100 % des participant·e·s ont indiqué un score de 3 ou 4, suggérant un degré d'aisance élevé à utiliser les outils proposés.

Les fiches parents, spécialement créées pour les parents des communautés autochtones, a suscité le plus haut taux de certitude en leur capacité à les utiliser, avec 67 % ayant eu un score de 4.

Tableau 8 | Sentiment d'autoefficacité lié à l'utilisation des outils (%)

		0	1	2	3	4
		Pas du tout capable de le faire		Plus ou moins capable de le faire		Tout à fait capable de le faire
1	Utiliser les affiches de sensibilisation aux relations égalitaires.	-	-	-	41,7	58,3
2	Utiliser les affiches d'information sur le protocole de signalement à la DPJ.	-	-	8,3	58,3	33,3
3	Utiliser les fiches-causeries avec les parents sur les thématiques de la prévention de la violence sexuelle.	-	-	-	46,2	53,8
4	Utiliser les fiches parent-enfant de prévention de la violence sexuelle.	-	-	-	33,3	66,7

Le score de chaque item varie entre Je ne me sens pas du tout capable de le faire (0) à Je suis tout à fait capable de le faire (4).

Résumé de l'évaluation des effets

En somme, les résultats de la présente évaluation, obtenus à l'aide de questionnaires complétés par les participant·e·s avant et après la formation, indiquent que les connaissances, les croyances exemptes de préjugés et le sentiment d'aisance n'augmentent pas de façon significative. Ceci est en partie relié à la faible taille de l'échantillon, qui n'a pas permis d'avoir la puissance statistique requise pour détecter des effets. Une analyse plus pointue permet néanmoins d'observer une augmentation des connaissances pour 3 des 12 participant·e·s, une augmentation des croyances exemptes de préjugés pour 9 participant·e·s, et une augmentation du sentiment d'autoefficacité pour 6 participant·e·s.

Néanmoins, il est à noter que presque la moitié des participant·e·s avaient déjà assisté à une formation sur le sujet de la violence sexuelle avant de participer à celle du programme *Lanterne/Auass*. Ceci pourrait expliquer que les scores des participant·e·s étaient déjà élevés aux différents questionnaires. Par ailleurs, il a été constaté que les participant·e·s semblent ressentir une gêne à intervenir lorsqu'il est question de violence sexuelle, ce qui a d'ailleurs été mentionné dans les discussions (notamment comme étant un tabou). Dans ce contexte, la présente formation a pu contribuer à diminuer cette gêne, pouvant ainsi faciliter l'accompagnement d'enfants victimes et la mise en place d'interventions de prévention. Enfin, les participant·e·s rapportent tou·te·s avoir apprécié la formation et les outils du programme.

« La présente formation a pu contribuer à diminuer cette gêne, pouvant ainsi faciliter l'accompagnement d'enfants victimes et la mise en place d'interventions de prévention. Enfin, les participant·e·s rapportent tou·te·s avoir apprécié la formation et les outils du programme. »



5

Les résultats de l'évaluation des processus

5.1 |

Rappel des objectifs de processus

L'évaluation qualitative visait les objectifs suivants : 1) Évaluer les processus concernant l'implication de la communauté innue dans le projet, l'application du processus de sécurisation culturelle (formation et processus), ainsi que 2) la communication entre les chargé·e·s de projet autochtone, l'équipe du Centre d'Expertise de Marie-Vincent.

5.2 |

Profil de l'échantillon

Concernant les entrevues pré-formation, 8 personnes provenant du Centre d'expertise Marie-Vincent (CEMV) et du Centre de Santé et Services sociaux Tshukuminu Kanani ont pris part à l'évaluation. Les entrevues post-formation concernaient uniquement les professionnelles actuellement en poste dans le projet. L'échantillon après formation était donc composé d'un total de 5 personnes, dont 2 travaillant au Centre de Santé et Services sociaux Tshukuminu Kanani et 3 étant rattachées au CEMV.

Durant la réalisation du projet *Lanterne/Auass*, il est à noter que de nombreux changements de personnel sont survenus au sein du CEMV, expliquant ainsi la succession consécutive de trois personnes dans le rôle de chargé·e de projet et le nombre d'entrevues réalisées pour ce poste.

Lors de chaque temps de collecte, 100 % des participantes étaient des femmes. Ainsi, le féminin sera utilisé pour décrire les professionnelles et les intervenantes ayant pris part à l'évaluation des processus.

5.3 |

Résultats

Pour rappel, les thèmes des grilles d'entrevues, semi-dirigées, portaient sur le processus de mise en place du projet (pré), l'application du processus de sécurisation culturelle (pré et post), l'implication de la communauté et des acteurs autochtones (pré et post) et les pistes d'amélioration ainsi que les recommandations émises (post). Les résultats seront présentés en quatre parties retraçant les prémices du projet *Lanterne/Auass*, de sa création à son application au sein de deux communautés, l'inclusion du processus de sécurisation culturelle vu par les participantes aux

sondages et les membres du projet, la place décisionnelle de la communauté face à l'implantation d'un projet intramuros et enfin, les recommandations futures pour développer d'autres projets avec des communautés.

5.3.1 |

Mise en place d'un projet au sein de la communauté

Dans cette section, plusieurs aspects, propre à la création et à l'implantation du projet, vont être mis en lumière tels que l'initiation du projet, les difficultés contextuelles, les enjeux liés à la communication.

- **L'initiation du projet**

Comme mentionné dans l'introduction de ce rapport, le *Programme Lanterne|Auass* est une suite des programmes *Lanterne* (milieu allochtone) et *Lanterne|Awacic* (milieu atikamekw). Des membres de la communauté ayant entendu parler, du dit programme, se sont rapprochés du CEMV en expliquant qu'un projet similaire pourrait être nécessaire pour la communauté. Dans les entrevues pré-formation, l'ensemble des participantes semblent être en accord avec cette affirmation. D'ailleurs une répondante mentionne, « c'était dans ce contexte-là, d'un travail de collaboration avec la communauté », tandis qu'une autre explique, « je pense que ça sortait d'un besoin qui avait été exprimé par la communauté ». Ainsi, le développement du *Programme Lanterne|Auass* a été initié par une communauté innue.

- **Implication de la communauté dans les démarches**

Concernant l'implication de la communauté dans les démarches pré-implantation, les participantes ne semblent pas en accord sur le processus appliqué. En effet, certaines d'entre elles développent l'idée selon laquelle le projet était préfabriqué et que peu de marge de manœuvre leur était laissée pour modifier le contenu du programme, alors que les propos d'autres répondantes expliquent que l'analyse des besoins était également associée à une présentation du programme auprès du Conseil de Bande, l'organisme ayant appuyé le projet en 2017. Ces divergences pourraient s'expliquer par les multiples changements de chargé-e-s du projet durant les quatre dernières années. Il semblerait que certaines étapes reliées au développement du programme soient floues pour les participantes dans leurs entrevues pré-formation.

« Moi, quand je suis arrivée, il était déjà là et quand ma collègue autochtone a commencé aussi, elle aussi, le programme était déjà monté, était déjà là, c'était déjà ça. Il n'y avait pas beaucoup de marge de manœuvre à partir de là. »

- Participante au PRÉ

« Au tout début du projet, il y a eu une analyse des besoins qui a pris la forme d'abord d'un portrait de la communauté, qui a été réalisée conjointement avec la chargée de projet innue et la chargée de projet de Marie-Vincent. Il y a eu aussi des cercles de partage, ou en tout cas, à ma connaissance, il y a eu des rencontres pour essayer de voir ce qu'étaient les besoins. Puis, c'est ça qui a « désigné » ou qui a fait en sorte qu'on s'est enligné de telle ou de telle façon »

- Participante au PRÉ

- **Un accueil à la fois enthousiaste et mitigé du programme**

Par la suite, le projet a été proposé à la communauté qui semble avoir été enthousiaste à l'idée d'accueillir ce type de programme selon la majorité des répondants. Toutefois, deux d'entre elles expliquent que :

« Quand on en a parlé la première fois, on a dit que c'était sur la prévention des agressions sexuelles. Il y avait une jeune maman qui a dit : « Pourquoi vous m'avez invitée? Je n'ai pas dit que mon enfant a eu une agression sexuelle ou je n'ai pas vécu, moi, d'agressions sexuelles. Pourquoi je me sens visée? Pourquoi vous m'avez invitée? Je n'ai pas besoin de ça... ». Ensuite de cela, il y avait une aînée, entre autres, qui était dans la rencontre et faisait tourner ça en blague, sans nécessairement parler des vraies choses calmement, c'était dans les blagues... Il y avait un certain malaise à discuter de ça. »

- Participante au PRÉ

Bien que la mise en place de ce projet ait été initiée par la communauté, on comprend que des sentiments mitigés ont émergé après l'annonce de la mise sur pied du programme, ce qui pourrait être relié au tabou face à la sexualité.

- **Le tabou lié à la sexualité**

La mise en œuvre du programme semble avoir suscité un malaise chez certains membres de la communauté, mais également une peur liée aux discussions sur la prévention de la violence sexuelle. La violence sexuelle étant une problématique présente, mais aussi tabou dans la communauté de Nutashkan, il peut être difficile pour les membres d'en parler ouvertement.

Dans les entrevues avant la formation, une des participantes mentionne que le mot « sexuel » ne se traduit pas en innu, ce qui est corroboré par une de ses collègues dans les entrevues post-formation. Cette dernière ajoute également que « Pour eux [autochtones], lorsque nous disions le mot « sexualité », ils faisaient un lien avec les relations sexuelles ou avec les abus sexuels ». Il semblerait que le vocabulaire innu n'inclut pas les mots reliés à la sexualité et cette notion était directement reliée aux rapports intimes et à la violence sexuelle. Toutefois, plusieurs participantes mentionnent que les nombreuses discussions autour de la prévention de la violence sexuelle et la promotion des relations égalitaires ont permis de désamorcer le malaise des membres de la communauté et de favoriser la confiance entre les professionnelles autochtones et innues.

5.3.2 |

Place décisionnelle de la communauté

Dans l'évaluation des processus, il était intéressant de documenter la place décisionnelle de la communauté au sein du programme *Lanterne/Auass*. Les résultats des entrevues ont permis de mettre en lumière plusieurs éléments tels que les enjeux de mobilisation, les rapports de pouvoir, les propositions dans le projet et le transfert de l'expertise autochtone.

- **Enjeux de mobilisation**

La mise en place du projet a été bouleversée à plusieurs reprises, notamment en raison du roulement de personnel, tant au CEMV que dans la communauté. Reprendre le travail précédemment réalisé par des collègues peut être une tâche difficile à réaliser, notamment lorsque les relais sont plus ou moins effectués. Certaines informations peuvent se perdre. Qui plus est, le contexte de pandémie mondiale a ajouté des défis importants liés à la réalisation du projet. Concrètement, le projet semble s'être réalisé en dents de scie, ce qui a pu influencer la mobilisation de la communauté dans le projet qui était pourtant très forte au début et qui semble avoir diminué sur la longueur, avec la survenue de la pandémie et du changement de personnel. En effet, à l'origine, un comité-conseil de la communauté avait été créé, mais avec les différents changements survenus, celui-ci a été mis de côté. Certaines professionnelles n'ont d'ailleurs pas eu connaissance de l'existence d'un tel comité. De ce fait, l'implication de la communauté était représentée uniquement par les chargées de projets autochtones, qui rappelons-le, pouvaient manquer de temps en raison de leur charge importante de travail.

- **Les rapports de pouvoir**

La question du rapport de pouvoir dans le travail avec les communautés autochtones est un enjeu important à examiner. Il était intéressant d'analyser la réelle prise de pouvoir de la communauté dans la prise de décision pour le projet. Plusieurs participantes se sont entendues pour dire que la marge de manœuvre des collègues autochtones était limitée.

« Les collaboratrices autochtones arrivaient avec des idées, mais qui n'étaient pas tout à fait réalistes ou qui n'étaient pas faisables dans le temps donné... Ainsi, parfois il fallait dire : « c'est une bonne idée, en revanche, rendu à ce moment-là du projet, on ne peut plus retourner 3-4 fois en arrière ». Il fallait donc parfois dire « non » ... En fait, pas vraiment dire « non », mais plus « oui, c'est une bonne idée, mais rendu où on en ce n'est plus possible, mais est-ce que vous avez d'autres idées? »

- Participante au PRÉ

Les injonctions administratives (ex. : transmission de rapports aux bailleurs de fonds et échéances du projet) subies par le CEMV pouvaient parfois nuire au pouvoir décisionnel des professionnelles autochtones, mais aussi de celles œuvrant pour le CEMV. Les multiples changements de personnel laissaient peu de place aux nouvelles idées puisque le projet ne pouvait recommencer du début à chaque nouvelle arrivée par manque de temps : *« Je trouve que ça déséquilibre le pouvoir. Je trouve, en fait, que la structure déséquilibre le pouvoir et surtout la structure du financement aussi déséquilibre le pouvoir ».*

Dans les entrevues, les professionnelles sont conscientes de la position dans laquelle ces injonctions les installaient, et cela a pu conduire à quelques insatisfactions chez certaines, ayant l'impression qu'on ne prenait pas assez en compte les besoins des Autochtones dans le développement du programme. Au regard de ces contraintes, les professionnelles expliquent qu'elles ont fait leur possible pour s'adapter aux contraintes administratives et aux besoins de la communauté. Plusieurs d'entre elles mentionnent les nombreux échanges qu'elles ont eu avec les chargées de projet autochtones pour pallier ses difficultés et maintenir l'ouverture dans la création du projet, même si celle-ci était limitée.

« Elles [collègues autochtones] ont toujours été sollicitées, appelées à donner leur feedback, leurs commentaires, leurs perceptions, ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas., c'était plus un échange de discussions. Elles amenaient des idées également. Autant que possible, on essayait de voir ce qui allait fonctionner le mieux, ce qui était le plus réaliste avec les circonstances actuelles. »

- Participante au PRÉ

Par ailleurs, dans les entrevues après formation, il ressort que les professionnelles ont développé des apprentissages en lien avec la notion de temps. Une des participantes aux entrevues post-formation mentionne qu'« au niveau du savoir-être, il n'y a rien qui avait l'air de les stresser. J'ai travaillé avec des dames qui étaient toujours très posées. Je suis quelqu'un qui s'emballe rapidement et, à leur contact, cela me calmait. »

- **Propositions dans le projet**

Comme mentionné ci-dessus, les propositions de la communauté ne pouvaient pas toujours être retenues dans le cadre, majoritairement à cause d'un manque de temps, comme l'explique une participante aux entrevues avant la formation : « Je pense qu'il y a toujours eu beaucoup d'écoute, pour pouvoir vraiment être le plus proche de ce qu'elles voulaient, souhaitaient, mais c'est sûr qu'on est moteur, on reste moteur parce que, pour nous, il faut que les choses avancent malheureusement ». Quelques participantes mentionnent que le projet a tenté d'être adapté dans une version très rapprochée de celle créée pour les communautés atikamekw. Cependant, les besoins en matière de prévention à la violence sexuelle semblent diverger entre les nations autochtones.

« À Lanterne, ça se veut 0-5 ans, mais quand on regarde la communauté de Natashquan, il y avait des besoins 0-100 ans, tant qu'à ça. Donc, faire de la prévention 0-5, oui, mais ça aurait pu être plus de prévention. Dans le fond, ça aurait pu être bien plus gros que ça. On aurait pu répondre à plus de besoins aussi. Puis, le projet Lanterne est quand même modulé pour des garderies, donc il faut qu'il y ait des éducatrices en garderie qui font les choses avec les enfants. Là-bas, ça ne représente pas non plus la réalité de ce qu'il se passe dans la garderie. Il n'y a pas nécessairement de jeux qui se font, tout ça, les éducatrices ne faisaient pas nécessairement. »

- Participante au PRÉ

Toutefois, d'autres participantes précisent que de nombreux allers et retours ont été réalisés avec la communauté pour s'assurer de répondre à ses besoins. Certaines professionnelles pouvant même ressentir de la pression pour avancer dans le projet alors qu'elles attendaient le retour et l'avis des professionnelles autochtones pour réaliser les prochaines étapes. Dans les entrevues après la formation, la majorité des professionnelles déclarent que la communication avec la communauté s'est améliorée avec la création du lien de confiance.

- **Transfert de savoir et expertise autochtone**

Dans les entrevues après la formation, les participantes ont été questionnées sur les savoirs qu'elles ont pu gagner de cette collaboration dans le projet. La majorité des participantes s'entendent pour dire qu'elles ont acquis du savoir-être dans le cadre de ce projet. Une répondante exprime que cela se traduit par le fait de prendre le temps de faire les choses et de s'éloigner des réponses instantanées. D'autres participantes mentionnent que la connaissance des réalités vécues par les communautés autochtones leur a permis de mieux comprendre la présence de problématiques.

« Qu'ils ne se sentaient pas confortables au fait d'apporter des soins d'hygiène à leur fille ou d'aborder des sujets de peur de les heurter. Cela souligne qu'il y a une grande sensibilité et une grande fragilité, puisque tu ne te sens pas légitime de réaliser cet accompagnement avec ton enfant en tant que parent. »

- Participante au POST

Concernant la communauté, la création des fiches-causeries a été une expérience très enrichissante. Elle a permis aux personnes innues ayant participé au processus de création de comprendre chaque étape de la réalisation d'un outil.



5.3.3 |

Application du processus de sécurisation culturelle

Le processus de sécurisation culturelle est essentiel dans les interventions et les créations de projets avec les populations autochtones. Dans le cadre du programme *Lanterne|Awacic*, des recommandations au regard de ce processus avaient été émises. Il était donc intéressant de documenter si ces recommandations avaient été prises en compte dans le Programme *Lanterne|Auass*.

- **Le roulement de personnel et la création du lien de confiance**

Comme mentionné dans la section précédente, le roulement de personnel a pu avoir des effets négatifs sur la création et l'implantation du projet au sein des communautés innues. Tout d'abord, au-delà du fait de reprendre un exercice en cours, plusieurs professionnelles ont expliqué que le lien de confiance était difficile à créer avec la communauté et que des liens se sont tissés majoritairement vers la fin du projet.

Le changement de personnel semble ainsi nuire à l'application du processus de sécurisation culturelle. D'ailleurs, plusieurs professionnelles mentionnent qu'une chargée de projet à temps plein devrait être associée à un seul projet autochtone afin de bâtir le lien de confiance et de répondre plus rapidement aux besoins de la communauté.

- **Les différences de rythme et de priorités entre les organisations**

Dans le travail avec les communautés autochtones, d'autres enjeux voient également le jour comme les différences de rythme de travail et le type d'organisation. La question du rythme a été soulevée pour toutes les participantes, avec des visions différentes.

« Par contre, c'est sûr qu'il y a des moments où il pouvait avoir des difficultés à avoir le même rythme. Le rythme d'un projet financé, tout ça, comparativement au rythme de la communauté, où les chargées de projet ont aussi d'autres tâches que le projet. Elles ne sont pas entièrement dégagées pour cela. »

- Participante au PRÉ

La question du rythme peut également être associée à celle des priorités. Pour le CEMV, un fonctionnement établi depuis de nombreuses années est composé d'échéances, de documents à rédiger tandis que pour la communauté, ce ne sont pas forcément leurs priorités. Les événements se déroulant dans la communauté peuvent souvent prendre le pas sur le temps accordé aux projets. Il semblerait que ces différences de fonctionnement aient été source de frustration ou d'insatisfaction à certains moments, qui pouvaient alors prendre la forme d'un manque de communication ou d'une pression trop importante afin de réaliser les étapes rapidement.

« En ce qui concerne le projet, c'est sûr qu'il y a eu une pression. Il fallait le terminer en un an, ce qui est court. Nous avons été débordées. »

- Participante au POST

Il est important de rappeler que les professionnelles autochtones n'étaient pas concentrées uniquement sur le programme *Lanterne/Auass*. En effet, elles avaient également leurs tâches professionnelles à exécuter au sein de la communauté. Le rythme de chaque organisme et les différences de priorités se rejoignent également dans la notion de temps. Soumis à de nombreux changements internes et à la propagation de la COVID-19, le *Programme Lanterne/Auass* a subi de nombreux changements. Un des éléments qui semble le plus avoir été mis de côté est le fait de « prendre le temps de faire les choses ». Les professionnelles n'ont pas pu se rencontrer en présentiel, la majorité des contacts se sont réalisés via la plateforme Zoom.

« Je te dirais donc que cet aspect-là a été une difficulté, car nous ne nous sommes jamais vus en personne. Nous avons ri beaucoup par zoom et au téléphone, mais ce n'est pas pareil qu'en personne. Donc, pour que nous nous sentions attachées à ce projet, il faut ce lien et cela a été une difficulté. C'est en raison de la COVID-19, car sinon nous nous serions vus. Je serais allée là-bas et les deux filles seraient venues ici. Nous aurions eu beaucoup d'échanges et de périodes de travail ensemble de cette façon. »

- Participante au POST

La question des relations professionnelles semble prendre tout son sens au regard de la citation précédente. La création de liens serait liée à la qualité du travail. Plus les liens sont forts, plus la communication semble facile. Les contacts virtuels semblent avoir teinté les relations entre les deux équipes. Plusieurs participantes aux entrevues avant la formation ont soulevé la question de la désirabilité du projet au regard des professionnelles autochtones.

« Je suis toujours très inquiète de savoir s'ils répondent pour nous faire plaisir ou s'ils nous répondent parce que ça leur correspond et ça correspond au bon temps pour eux. »

- Participante au PRÉ

L'une d'entre elles mentionne également qu'il peut être très difficile pour les Innu-e-s d'exprimer leur désaccord face à une proposition. C'est dans cette dynamique que les professionnelles allochtones tentaient de valider à plusieurs reprises les réponses des collègues autochtones et de vérifier si leur accord était de politesse ou affirmé.



- **Formation de professionnelles sur les réalités et le contexte autochtones**

Plusieurs professionnelles évoquent la nécessité de former les personnes travaillant avec les populations autochtones sur le processus de sécurisation culturelle. Plusieurs participantes ont mentionné avoir appris à ce type de formation, ce qui les a aidées à envisager différemment le travail avec des collègues autochtones. La formation sur la sécurisation culturelle a pu répondre à certains questionnements des professionnelles allochtones et leur proposer de nouvelles façons de collaborer.

« Il y a vraiment toute une expérience, un bagage qu'on a appris à ce moment-là et avec lequel on arrivait. Donc, ça c'est assez clair. À Marie-Vincent aussi, il y a des personnes qui ne sont plus là, mais qui faisaient des formations pour la communauté autochtone de par le Québec. »

- Participante au PRÉ

De nombreuses participantes ont mentionné le besoin de lâcher-prise sur un cadre rigide afin de mener à bien l'implantation du programme. En effet, une participante aux entrevues pré-formation explique que « parfois il y a eu un sentiment de découragement, plus que de frustration. Je trouve cela tout de même admirable, car ça apportait mes collègues à faire une introspection en mode solutions. Ils n'essayaient jamais de blâmer les collaborateurs. Ils pensaient toujours à comment ils pouvaient le faire afin que ça fonctionne dans les circonstances ».

On comprend alors que malgré le contexte, les professionnelles ont essayé de maintenir une ambiance de sécurisation culturelle afin que leurs collègues autochtones puissent se sentir libres d'échanger sur le projet. Il semblerait donc que les formations des professionnelles ont permis de faciliter la collaboration entre chaque acteur du projet.

5.3.4 |

Recommandations des participantes pour les futurs projets en milieu autochtone

Les professionnelles ont émis plusieurs recommandations durant leurs entrevues pour optimiser l'implantation et pour bonifier les outils et les ressources de soutien du projet Lanterne/Auass pour s'assurer de répondre aux besoins des acteurs significatifs dans la vie des enfants. Tout d'abord, les participantes expliquent que **les projets implantés dans les communautés autochtones devraient l'être principalement par les membres**. Dans cette même idée, elles rajoutent que les organismes externes devraient avoir une place moins centrale et intervenir sous la forme d'un soutien administratif.

« La communauté a besoin d'informations, de formations ou d'apports, que nous soyons un appui, je voudrais vraiment l'essayer dans ce sens. Malgré tout ce que nous avons pu mettre en place, j'espère qu'elles ont l'impression que c'est un projet qui leur a appartenu et qu'elles se reconnaissent dans lui. Je crois que oui, mais j'espère vraiment »

- Participante au POST

Elles semblent également conscientes de l'ampleur de la tâche que cela prendrait pour les communautés autochtones. D'après elles, certains changements devraient se réaliser, mais de manière progressive afin de déléguer de plus en plus la charge du projet jusqu'à la complète autonomie des communautés. Une autre participante corrobore ces propos et elle aimerait « *que la communauté soit la meneuse du projet, que le financement aille à la communauté* ».

La majorité des participantes mentionnent que l'enjeu lié à la temporalité a empêché de réaliser les tâches comme elles l'auraient souhaité. Prendre le temps de réaliser les étapes et de **respecter le rythme des communautés** apparaît comme une deuxième recommandation des répondantes et ce, d'autant plus dans des projets abordant des sujets sensibles comme la violence sexuelle.

« De manière générale, les projets en prévention de la violence sexuelle amènent des enjeux culturels. C'est donc un défi supplémentaire d'implanter ce genre de projet. Il faut donc y aller une étape à la fois ».

- Participante au POST

D'ailleurs, une professionnelle mentionne également l'importance « de la stabilité au niveau de l'équipe » pour l'implantation d'un projet de cette envergure au sein de communautés autochtones. Les participantes se sont également entendues sur le **besoin d'attirer une seule personne sur un même projet afin d'éviter les multiples acteurs** et de subir les conséquences d'un changement de personnel.

« J'étais sur plusieurs projets en même temps, alors qu'au départ, c'était une seule personne qui s'occupait de ce projet. J'étais donc un petit peu partout en même temps, mais la première personne se concentrait seulement sur ce projet-là. Donc, quelqu'un qui travaille sur ce projet-là à temps plein, cela aurait été certainement facilitant »

- Participante au POST

L'embauche d'une seule personne sur le projet pourrait donc faciliter la cohésion du projet et la création de liens entre les professionnelles. D'autres participantes viennent nuancer cette idée en expliquant que **la collaboration de plusieurs acteurs permet la confrontation des idées et la richesse d'un débat.**

« Parfois, ils disaient « ah non, cela ne fonctionnera pas », donc on se disait « ok, donc qu'est-ce qui pourrait fonctionner à la place? ». C'était vraiment sous forme d'échanges : « ok, nous on a réfléchi à ça, est-ce que ça fonctionnerait? », s'ils disent non, alors « qu'est-ce qu'on pourrait faire à la place? ». On y allait vraiment sous forme de discussions pour souvent arriver à trouver quelque chose qui allait fonctionner. »

- Participante au PRÉ

Cependant, les participantes n'omettent pas l'importance des compétences de ces personnes. En effet, la plupart d'entre elles indiquent **qu'il est essentiel que la personne, choisie pour le poste, soit formée en matière de sécurisation culturelle et qu'elle détienne les connaissances nécessaires en matière de réalités autochtones.** Qui plus est, le déplacement au sein des communautés semble également une étape indispensable pour mener à bien un projet. Selon plusieurs, cela permettrait aux professionnel·le·s de mieux comprendre les réalités autochtones.

Toutefois, le contexte pandémique a réduit le champ des possibilités, et ce, au regret de plusieurs participantes.

« Avec la COVID-19, j'ai trouvé que c'était plus difficile avec l'équipe de Marie-Vincent. Il aurait été pertinent que les intervenants avec lesquels nous avons travaillé se soient déplacés jusqu'ici, car ils auraient vu la communauté, les gens, etc. Plus nous connaissons la situation et plus nous sommes en mesure de bien faire les outils. »

- Participante au POST

Le déplacement intracommunauté aurait également pu raviver la mobilisation de la communauté pour le projet. Certaines participantes mentionnent le besoin de faire de la promotion du projet au sein de la communauté tandis que d'autres expriment un besoin plus fort de consultation de la population.

« Si c'était à refaire, c'est certain qu'il faudrait des rencontres, des blocs de travail ou des séjours en présentiel, soit là-bas par une personne de Marie-Vincent ou ici avec la chargée de projet autochtone. Clairement, il faut que ça soit là tout au long du projet. »

- Participante au POST

Un retour après la formation permettrait aussi de documenter les effets à moyen et long terme de la formation au Programme Lanterne/Auass et d'évaluer l'utilisation et la pertinence des outils dans le quotidien des professionnelles.

Une des dernières recommandations se trouve dans **l'équilibre et la place laissée à la communauté dans le projet**. Plus précisément, quelques collègues auraient souhaité qu'une plus grande latitude soit octroyée concernant la création des outils.

En effet, plusieurs participantes ont mentionné des enjeux autour de l'élaboration de certains outils comme le fait que le contenu soit trop condensé et ainsi peu adapté à la population cible. À titre d'exemple, une participante explique que parfois, « pour une organisation externe, on est pressé par le temps et on a envie que ça avance, donc on va avoir tendance à faire « pour » les gens, mais « faire avec » eux c'est plus gagnant comme stratégie ».

Pour terminer, certaines participantes ont mentionné la possibilité de mettre en place d'autres programmes de formation en lien avec les besoins des communautés, mais avec plus de mobilisation. Par exemple, l'on pourrait inclure davantage les parents dans les processus de création et d'implantation d'un programme.

5.3.5 |

Recommandations au regard des effets de la formation

Dans les questionnaires, les participant·e·s ont été sollicités afin de proposer des recommandations au regard de la formation. À titre d'exemple, réaliser la formation dans un lieu culturel, mettre en place des formations plus longues ou encore en continu, élargir le public de la formation, sont des recommandations formulées par les personnes ayant pris part au programme Lanterne/Auass.

Dans le même ordre d'idées, la sensibilisation de la communauté à grande échelle a été nommée à plusieurs reprises. Toutefois, la question de la volonté et de la capacité à être prêt à intervenir sur le sujet a également été mise de l'avant.

Il semblerait que la collectivité ait besoin de s'unir afin d'enrayer les problématiques de violence sexuelle au sein des communautés autochtones. Pour les professionnel·le·s, la mobilisation de chaque membre semble être essentielle afin de créer un réel changement. La question de la réalisation de ce changement a également été soulevée. La question du tabou, si présente, à travers les discussions lors de la formation, semble être un réel frein. D'après les participant·e·s, plusieurs méthodes de sensibilisation pourraient être mises en place, que ce soit en groupe ou en individuel pour chaque catégorie d'acteurs, soit les parents, les enfants et les professionnel·le·s des services sociaux et de la santé.

5.3.6 |

Recommandations au regard du processus de mise en place du projet

Les relations entre les allochtones et les autochtones demeurent empreintes d'un lourd passé colonisateur. Il est donc de la responsabilité des professionnel·le·s allochtones de mettre en place les meilleures conditions afin de réussir à implanter un programme culturellement sécuritaire perdurant dans le temps. Le besoin de formation des professionnel·le·s allochtones au regard des connaissances d'intervention en contexte autochtone, le développement de capacité d'adaptation et les divers moyens de communication (ex. : courriel, téléphone, réseaux sociaux) semblent être des points forts dans la relation allochtone-autochtone. Comme il a pu être vu précédemment, le fonctionnement organisationnel est

également soumis à des différences en fonction du contexte. La question du temps est également revenue à plusieurs reprises, que ce soit les injonctions subies par le CEMV ou les délais, jugés courts, de réalisation de tâches pour la communauté. Bien que le processus de création et d'implantation du *Programme Lanterne|Auass* ait pu être laborieuse à certains égards, les chargé·e·s de projet allochtones et autochtones apparaissent avoir trouvé un équilibre de travail. Il est intéressant ici de nommer le degré d'implication des professionnel·le·s. Par exemple, l'intensité de la charge de travail semble avoir été décourageante à certains moments pour les professionnel·le·s, que ce soit au regard du contexte pandémique ou de la question du temps. Toutefois, les personnes ont toujours su avancer afin de mener à bien le projet.

Qui plus est, les chargé·e·s de projet allochtones semblent avoir remis en question la place d'organisations allochtones dans les communautés autochtones. À titre d'exemple, certaines d'entre elles mentionnent que les communautés devraient directement recevoir les financements afin d'être dans une dynamique de pleine autonomie. Toutefois, avant d'atteindre cet objectif, les professionnel·le·s autochtones mentionnent la nécessité d'être accompagné·e·s dans les démarches administratives, mais également de consulter des experts externes à la communauté au regard de la violence sexuelle. Pour rappel, l'évaluation de la formation au programme *Lanterne|Awacic* avait fait état d'un besoin de professionnel·le·s externes à la communauté pour intervenir en toute objectivité. La question de confiance au regard des savoirs en lien avec la violence sexuelle avait été soulevée par les participant·e·s de cette précédente formation.

Conclusion

De façon générale, la formation et les outils du *Programme Lanterne/Auass* ont été très appréciés par les participant·e·s. Plusieurs des participant·e·s ont amélioré leurs attitudes et défait certaines fausses croyances et stéréotypes à l'égard de la prévention de la violence sexuelle et la promotion de relations égalitaires. De plus, les participant·e·s rapportent être outillés pour mieux intervenir à la suite de la formation. Néanmoins, il faut nuancer ces résultats : la faible taille de l'échantillon ne permet pas d'établir avec plus de certitude les effets de la formation. Néanmoins, cette formation pilote vient poser les premières bases d'une fondation qui doit être entretenue dans les années à venir si l'on souhaite poursuivre les efforts de prévention.

Par ailleurs, l'évaluation des processus aura permis de mettre l'emphase sur l'importance de la sécurisation culturelle, de l'implication et du pouvoir décisionnel de la communauté dans les projets. Enfin, bien que la formation ait été évaluée comme très intéressante et pertinente pour les participant·e·s, plusieurs ont rapporté la nécessité de mobiliser l'ensemble de la communauté. Les efforts doivent donc se poursuivre! Cette mobilisation pourra permettre de diminuer encore davantage la réticence à aborder cette problématique, et peut-être, éventuellement, à lever le tabou à ce sujet. En ce sens, l'implantation du *Programme Lanterne/Auass* aura certainement contribué à augmenter la disposition de la communauté à se mobiliser pour prévenir la violence sexuelle.



Références

Bachman, R., Zaykowski, H., Lanier, C., Poteyeva, M. et Kallmyer, R. (2010). Estimating the magnitude of rape and sexual assault against American Indian and Alaska Native (AIAN) women. *Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 43(2), 199-222. <https://doi.org/10.1375/acri.43.2.199>

Barkan, E. (2003). Genocides of Indigenous Peoples. Dans R. Gellately et B. Kiernan (dir.), *The Specter of Genocide: Mass Murder in Historical Perspective* (p. 117-140). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511819674.006>

Bombay, A., Matheson, K. et Anisman, H. (2014). Appraisals of discriminatory events among adult offspring of Indian residential school survivors: The influences of identity centrality and past perceptions of discrimination. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 20(1), 75-86. <https://doi.org/10.1037/a0033352>

Boyce, J. (2016). *Victimisation of Aboriginal People in Canada, 2014*. Juristat, Statistics Canada.

Chandna, K., Vine, M. M., Snelling, S., Harris, R., Smylie, J. et Manson, H. (2019). Principles, approaches, and methods for evaluation in Indigenous contexts: A grey literature scoping review. *Canadian Journal of Program Evaluation*, 34(1). <https://doi.org/10.3138/cjpe.43050>

Collin-Vézina, D., Dion, J. et Trocmé, N. (2009). Sexual abuse in Canadian Aboriginal communities: A broad review of conflicting evidence. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 7(1), 27-47.

Commission de vérité et réconciliation du Canada, Littlechild, W., Sinclair, C. M. et Wilson, M. (2015). *Pensionnats du Canada: rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. McGill-Queen's University Press.

Commission royale sur les peuples autochtones. Dussault, R., Erasmus, G., Chartrand, P. L. A. H., Meekison, J. P., Robinson, V., Sillett, M. et Wilson, B. (1996). *Rapport de la commission royale d'enquête sur les peuples autochtones*. Affaires indiennes et du Nord Canada.

Corrado, R. R. et Cohen, I. M. (2003). *Mental Health Profiles for a Sample of British Columbia's Aboriginal Survivors of the Canadian Residential School System*. Aboriginal Healing Foundation.

Dion, J., Attard, V., Maltais, A., Tremblay, V., Julien, M., Bergeron-Leclerc, C., & Hébert, M. (2020). *Rapport de l'évaluation pilote du programme Lanterne|Awacic: Faire la lumière sur l'éducation à la sexualité saine et les relations respectueuses chez les tout-petits*. Saguenay : Université du Québec à Chicoutimi.

Dion, J., Collin-Vézina, D. et Lavoie, F. (2018). Violences sexuelles chez les peuples autochtones. Dans S. Bergheul, et M. Fernet (dir.), *Les violences à caractère sexuel: Représentations sociales, accompagnement, prévention* (p. 159-182). Presses de l'Université du Québec.

Dion, J., Hains, J., Ross, A., et Collin-Vézina, D. (2016). Pensionnats autochtones: impact intergénérationnel. *Enfances, familles, générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 25. <http://efg.revues.org/1168>

Fondation Marie-Vincent (2017). *Portrait des milieux et recommandations préliminaires pour la collecte de données. Projet Lanterne : Une éducation à la sexualité saine et aux relations égalitaires. Avenir d'enfants.*

Graham, I. D., Logan, J., Harrison, M. B., Straus, S. E., Tetroe, J., Caswell, W. et Robinson, N. (2006). Lost in knowledge translation: time for a map? *Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26(1), 13-24. <https://doi.org/10.1002/chp.47>

Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtones (2005). *Projet Ussi-Iniun : Étude sur l'abus sexuel chez les Premières Nations du Québec. Québec : Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone.*

Kellerman, N. P. (2001). Psychopathology in children of Holocaust survivors: A review of the research literature. *Israel Journal of Psychiatry and Related Sciences*, 38(1), 36-46.

Kirmayer, L. J., Gone, J. P. et Moses, J. (2014). Rethinking historical trauma. *Transcultural Psychiatry*, 51(3), 299-319. <https://doi.org/10.1177/1363461514536358>

Kumar, M. B. et Tjepkema, M. (2019). *Suicide among First Nations people, Métis and Inuit (2011-2016): Findings from the 2011 Canadian Census Health and Environment Cohort (CanCHEC).* Statistics Canada.

LaFrance, J., & Nichols, R. (2008). Reframing evaluation: Defining an Indigenous evaluation framework. *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 23(2), 13-31.

Levesque, P., Pelletier, É. et Perron, P. A. (2020). *Le suicide au Québec : 1981 à 2017 — Mise à jour 2020.* Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec.

Lindsey, D. B. et Lindsey, R. B. (2016). Build cultural proficiency to ensure equity. *Journal of Staff Development*, 37(1), 50-56.

Mohatt, N. V., Thompson, A. B., Thai, N. D. et Tebes, J. K. (2014). Historical Trauma As Public Narrative: A Conceptual Review of How History Impacts Present-day Health. *Social Science & Medicine*, 106, 128-136. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2014.01.043>

Muckle, F. et Dion, J. (2008). Les facteurs de résilience et de guérison chez les autochtones victimes d'agression sexuelle. *Revue québécoise de psychologie*. Spécial : Jeunes et agressions sexuelles : modalités et évaluation de l'intervention, 29(3), 59-72.

Relation Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) (2019). *Statistiques sur la mise en œuvre de la convention de règlement relative aux pensionnats indiens*. Gouvernement du Canada.

Ross, A., Dion, J., Gravel, M., Cyr, M. et Maltais, M-È. (2016). Conséquences associées à la fréquentation des pensionnats autochtones. Dans C. Giraudeau & G. Chasseigne (dir.), *Éléments pour une psychologie de la maltraitance* (p. 81-106). Éditions Publibook Université. <https://doi.org/10.7202/1039497ar>

Wesley-Esquimaux, C. C. et Smolewski, M. (2004). *Traumatisme historique et guérison autochtone*. Fondation autochtone de guérison.

